

J'aime mon cadre de vie, je gère mes déchets : verts et encombrants



Étape 1 : Je respecte les jours de collecte selon mon quartier

Encombrants : 1 fois par mois, du lundi au vendredi de la 4^{ème} semaine.

Déchets verts : 2 fois par mois, du lundi au vendredi – 2^{ème} et 4^{ème} semaine.

Calendrier de collecte disponible :

www.villelamentin971.fr rubrique Cadre de vie, en Mairie, au pôle technique, site internet de la CANBT.



Étape 2 : Je sors mes déchets la veille

Je sors mes déchets la veille des jours de collecte. Je les dépose **obligatoirement** devant mon domicile.

Étape 3 : Je ne jette rien en dehors des jours de passage

J'aime mon environnement et je ne souhaite pas créer de décharges sauvages, afin de préserver mon cadre de vie et la salubrité publique. Je garde mes déchets jusqu'à la prochaine date de collecte sinon je vais à la déchetterie.



**Jetez vos
déchets de
manière
responsable**

Étape 4 : En dehors des jours de collecte, je dépose mes déchets à la déchetterie

La commune de Lamentin est équipée d'une déchetterie située à Jaula – accès libre et gratuit du **Mardi au Dimanche**.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE ET CALENDRIER DE COLLECTE

Disponibles sur le site de la ville : www.villelamentin971.fr rubrique Cadre de vie